DES BARAQUEMENTS DÉTRUITS PAR LE FEU EN ANGLETERRE

UN SOLDAT A PERI CARBONISÉ

Londres, 6. — Un incendie a ravagé hier soir, une vingtaine de baraquements militaires d'un camp de l'Est de l'Angleterre. Un soldat a péri carbonisé. Les flammes n'ont pu être maîtrisées qu'au bout de deux heures d'efforts.

LES OBSÈQUES D'UN AVIATEUR ANGLAIS TOMBÉ EN BELGIQUE ONT EU LIEU A LIÉGE

Liége, 6. — Ce matin ont eu lieu, à Liége, les obsèques du soldat anglais Herris, tué mercredi dernier près de Raeren, peu avant que l'avion à bord duquel il se trouvait s'abattît en flammes.

La levée du corps s'est faite en présence de nombreuses personnalités, parmi lesquelles se trouvaient les deux rescapés de l'accident, le lieutenant Kempster et le sergent Smith, et l'attaché militaire adjoint près l'ambassade de Grande-Bretagne à Bruxelles.

Agriculture Commerce Industrie

RÉUNION DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS

Le Bureau de la Société des Agriculteurs du Nord a tenu sa réunion mensuelle le mercredi 3 janvier. Au cours de cette réunion, les vœux suivants ont été émis et adressés à M. le Ministre de l'Agriculture. Ils ont trait :

1° à l'adoption de mesures propres à maintenir les cours des denrées agricoles de façon à rendre leur production équitablement rémunératrice.

2° à interdire la vente des veaux femelles, leur conservation étant indispensable dans les années qui suivront la paix, au maintien de notre race bovine.

3° à régulariser les réquisitions de pailles et fourrages de façon à ne pas amener à la ruine des régions d'élevage.

4° à réclamer la prorogation d'office dans les mêmes conditions de prix des baux ruraux venant à expiration au cours des hostilités et la promulgation rapide d'un décret-loi faisant aux fermiers des avantages équivalents à ceux concédés aux locataires qui par suite des difficultés produites par la guerre, sont dans l'impossibilité de faire face aux taux de leurs loyers.

5° à prendre toutes mesures susceptibles de rendre pratique la priorité de droit accordé aux cultivateurs dont les chevaux ont été réquisitionnés en tout ou partie dans les reventes par unité et non par lots.

à maintenir autant que possible dans la région les chevaux réquisitionnés par l'armée, et à en assurer le prêt aux cultivateurs qui en auront besoin pour leurs semailles prochaines.

6° à l'accord le plus large possible d'affectations spéciales aux chefs d'exploitations agricoles, mobilisés dans la deuxième réserve.

LES NOUVEAUX COURS D'ACHATS EN AGRICULTURE DU NORD

La Société des Agriculteurs du Nord a été avisée que de nouveaux tarifs d'achats par le Ravitaillement Général vont être applicables aux avoines, pailles et foins à partir du 1er janvier 1940.

Avoines : Avoines jaunes ou blanches, 93 fr. le quintal métrique ; avoines grises ou noires, 100 fr. le quintal métrique.

Pailles : Paille de blé, de 23 à 31 fr. le quintal ; Paille d'avoine et de seigle, de 20 à 28 fr. le quintal.

Foins : Foins de prairies naturelles, 48 fr les 100 kilos ; Foins de prairies artificielles, 55 fr. les 100 k.

Ces prix s'entendent pour des produits de qualité saine, loyale et marchande, en vrac rendus au centre de réception. Ils seront majorés d'une prime mensuelle de conservation pour les avoines de 1 fr. par quintal jusqu'au 31 juillet 1940; pour les pailles de 0.50 par quintal jusqu'au 31 août 1940 ; pour les foins de 0.60 par quintal jusqu'au 30 juin 1940.

MARCHÉS DE PARIS

PARIS, 7. — Viandes : cours de la veille : inchangés. — Beurres : Kilo : des Laiteries Coopératives Industrielles Normandie 28.75 ; Charente, Poitou, Touraine, 30.15 ; Malaxés Normandie 25.50; malaxés Bretagne 24.50. — Œufs : Picardie et Normandie 10.30 ; Bretagne 11.10 ; Poitou, 10.80; Touraine, Centre 10.80; outre mer Maroc 7.85. — Fromages : Brie moyen 350 ; camembert Normandie 500 ; divers 445 ; Pont Lévêque 625 ; Port Salut 1500 ; Gruyère et Comté 1950. — Volailles : canards rouennais 24 ; Nantais 21 ; fermes 18 ; lapins morts 19 ; oies en peau 14.50 ; poulets morts Nantais 22.50; de Bresse 28.50 ; poules de Bretagne 19.00. — Poissons : barbues 15.50 ; bars 19.50 ; harengs français pleins 5.50 ; vides 4.00 ; homards vivants 37.50 ; langoustes vivantes 37.50 ; maquereaux français petits 8.75 ; merlans brillante 4.75 ; morues salées 5.75 ; raies 5.00 ; sardines Bretagne 55.00 ; soles 31.50 ; huîtres Marennes 130 ; Portugaises 32.50 ; moules Leigny 187.50.

MARCHÉ DE LA RÉGION

A Valenciennes, 6. — Beurre, 30 à 31 fr. le kil. ; œufs, 1.25 à 1.50 pièce; fromage blanc, 2.50 à 3 fr. le kil. ; Maroilles, 12 à 13 fr. pièce ; chicorée de Bruxelles, 5.50 à 6.25 le kil.; pigeons, 17 à 18 fr. le couple ; poulets vivants, 24 à 28 fr. la pièce ; morts, 28 à 30 fr. le kil. ; poules vivantes, 22 à 27 fr. la pièce; mortes, 24 à 26 fr. le kil. ; canards vivants, 23 à 24 fr. la pièce ; morts, 22 à 24 fr. la kil. ; lapins vivants, 24 à 26 fr. la pièce ; morts, 24 à 26 fr. le kil.

Viande chevaline : Contrefilet, 29 à 30 fr. le kil. ; bifteack, 28 à 29 fr. le kil. ; cote pot au feu et jarret, 7 à 9 fr. le kil.

A Arras, 6. — Marché aux vaches : On vend la flamande prête ou fraîche vêlée de 3.600 à 4.200 fr. (et même quelques-unes ont été vendues un prix supérieur). La 2e catégorie de 3.000 à 3.600 fr. et la 3e catégorie de 2.400 à 3.000 fr. Les bêtes à nourrir sont en petit nombre ; elles valent suivant âge et qualité, de 6 à 8 fr. le kilo vivant. Le cours de la bête grasse varie suivant jeunesse et qualité de 5.50 à 7.50 le kilo vivant.

Marché aux Porcs. — Porcelets, 90 à 160 fr. ; coureurs 200 à 400 fr. suivant âge et qualité.

Denrées : beurre 15 à 15.25 ; œufs 30 à 32 fr. ; poules la pièce 20 à 30 fr. ; poulets la couple 40 à 65 fr.; lapins (pièce), 18 à 30 fr.

A Bruay-en-Artois, 5. — Marché assez animé, approvisionnement assez important. Beurre, la livre 15 à 16 fr.; œufs frais les 26, 34 fr. ; camembert 4.50 à 6.50 ; maroilles 16 fr. ; roquefort 20 à 28 fr. ; Hollande 24 fr.; pommes de terre le k. 0.75 ; carottes le k. 1.25 ; choux, la pièce 2 fr.; poireaux la botte 5 fr. ; haricots, le pot 10 fr. ; salades laitue la pièce 2.50 ; à la pièce : poules de 25 à 35 fr. ; poulets 20 à 35 fr; dindes 40 à 60 fr. ; oies 45 à 50 fr. ; canards 25 à 27 fr. ; pigeons 5 à 7 fr. ; lapins domestiques 20 à 35 fr. ; anguilles 10 fr. la k. ; merlans 8 fr. ; saumon 24 fr.

A Lillers, 6. — Beurre, 14.50 la livre : œufs, 30 à 32 fr. le quarteron ; pommes de terre, 60 fr. les 100 kil. ; poules vivantes, 34 à 48 fr. par couple ; poulets, 34 à 55 fr. ; pigeons, 10 à 14 fr.; canards vivants, 33 à 37 fr. ; lapins vivants, 10 à 26 fr. ; oies vivants, 26 à 32 fr. ; canards de barbarie, 36 à 55 fr. la couple.

A Lumbres, 5. — Denrées alimentaires : Beurre, de 12 à 13.50 la livre ; œufs, de 32 à 34 fr. le quarteron.

Volailles : Poules, de 30 à 45 fr. la couple ; poulets, de 25 à 60 fr. la couple ; dindes, de 35 à 95 fr. pièce ; dindons, de 40 à 75 fr. pièce ; canards ordinaires, de 25 à 30 fr. pièce; canards de Barbaria, de 35 à 50 fr. pièce ; oies, de 40 à 50 fr. pièce ; lapins domestiques, de 16 à 35 fr. pièce; lapins de garenne, de 6 à 12 fr. pièce ; pigeons, de 11 à 13 fr. la couple.

Légumes : Pommes de terre, 0.70 le kil. ; carottes, 3 fr. la livre ; poireaux, 2.50 la botte ; navets, 1 fr. les 3 ; endives, 3 fr. la livre ; céleri, 2 fr. le pied ; thym, 1 fr. la botte.

Fruits : Oranges, 9 fr. le kil. ; mandarines, 10 fr. le kil. ; bananes, 1 fr. pièce ; citrons, 1.50 pièce ; pommes du Canada, 6 fr. le kil. ; pommes du pays, de 3 à 9 fr. le quarteron.

Poissons : Merlans, 3 fr. pièce ; roussettes, de 6 à 10 fr. pièce selon grosseur ; maquereaux, 2 fr. pièce ; dorade, 7 fr. pièce.

A Cambrai, 6. — Beurre, de 20 à 30 fr. le kilo ; œufs, 1.10 la pièce ; poules vivantes, 17 fr. le kilo ; lapins vivants, 10 fr. le kilo ; canards vivants, 17 fr. le kilo ; oie vivante, 20 fr. le k. ; dinde tuée, 24 fr. le k.; pigeons tués, 6.50 la pièce ; poules tuées, 25 fr. le k.; poulets tués, 26 francs la k. ; lapins tués, 22 fr. le kilo ; canards tués, 26 fr. le k. ; oie tuée, 27 fr. le k. ; pommes de terre, 0.70 le k. ; choux, 2 à 3 fr. pièce ; chicorées, 6 fr. la k. ; salsifis, 3.50 et 4.50 la botte ; carottes, 1.50 et 2 fr. le k. ; navets, 1.50 et 2 fr. le k. ; céleris, 2 et 3.50 la boule ; poireaux, 0.25 et 0.30 la pièce ; oranges, 8 fr. le k. ; mandarines, 9 fr. le k.

A Saint-Quentin, 6. — Œufs, 1.10 ; beurre, 30 à 31 fr. ; poule, canard, 19 fr. ; poulet, 28 fr. ; lapin, 17 fr.; oie, 18 fr. ; pommes de terre, 0.65 à 0.75 ; poireaux, 1.50 à 3 fr.

APÉRITIF A LA GENTIANE
SUZE
L'AMIE DE L'ESTOMAC

LUNDI 8 JANVIER ET JOURS SUIVANTS
Vente Annuelle de BLANC avec PRIMES à la COMPAGNIE FRANÇAISE
52-56, rue de Paris -- LILLE
Magasins ouverts de 9 h. 15 à 18 h. sans interruption

PUBLICATIONS LÉGALES

Etude de Me Jacques LEFORT docteur en droit, avoué à Lille Rue Nationale, 95

Saisie Immobilière s/époux DERACHE-ROBIN

COMMUNE D'HEM

Lieudit « LE CIVERON » Rue de Willems, N° 46

UNE MAISON

et les fonds et terrain en dépendant

A VENDRE

La Vendredi 26 Janvier 1940, à 9 heures, à l'audience des criées du Tribunal Civil de Lille, au Palais de Justice transféré à Loos-lez-Lille, Colonie Saint-Bernard (Tramway H, arrêt Haurtbloc).

(Les enchères ne seront reçues que par Ministère d'Avoué).

Mise-à-prix : 30.000 fr.

S'adresser pour tous renseignements 1° Au Greffe du Tribunal Civil de Lille, au Palais de Justice transféré à Loos-lez-Lille, Colonie Saint-Bernard, où se trouve le cahier des charges.

2° A Me Jacques LEFORT, docteur en droit, avoué, poursuivant la vente, demeurant à Lille, rue Nationale, 95. 7112

— A — B — C — D —
Imp. du Réveil du Nord 156, rue de Paris, Lille
Le Gérant: Emile GEST

HERNIE

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de M. GLASER Spécialiste de PARIS, 44, Bd SEBASTOPOL. En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action bienfaisante se réalise sans gêne, sans compression ni interruption de travail, les hernies les plus volumineuses et les plus rebelles diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu complètement.

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à M. GLASER qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h.

dans les Villes et Hôtels suivants :

FOURMIES, 7 Janvier, Jean (Tabac face gare). — BETHUNE, 8 Janvier, de la Gare. — DESVRES, 9 Janvier, du Cygne. — HESDIN, 10 Janvier, de France. — LILLE, 11 Janvier, Moderne, Parvis St-Maurice. — AIRE-s/-LA-LYS, 12 Janvier, de la Clef d'or. — ARRAS, 13 Janvier, Terminus. — BOULOGNE-s/-MER, 14 Janvier, Castiglione (face gare Centrale). — HAZEBROUCK, 15 Janvier, du Nord. — LANDREGIES, 16 Janvier, de l'Esplanade « Villa Sasse ». — MAUBEUGE, 17 Janvier, de la Poste. — LILLE, 18 Janvier, Moderne, Parvis St-Maurice. — AVESNES, 19 Janvier, de la Gare. — VALENCIENNES, 20 Janvier, de Flandre. — DENAIN, 21 Janvier, du Commerce. — DOUAI, 22 Janvier, du Grand Cerf Commerce. — LILLE, 23 Janvier, Moderne, Parvis St-Maurice. — CAMBRAI, 24 Janvier, du Mouton Blanc. — SOMAIN, 25 Janvier, Bourlet (face gare). — CAUDRY, 26 Janvier, de la Gare. — BOISSONS, 27 Janvier, de la Gare (Bureau de Tabac).

CHUTES MATRICE et tous ORGANES VARICES, ORTHOPÉDIE GLASER, 44, Bd Sébastopol - PARIS

Etude de Me André MAGNIER, avoué près le Tribunal Civil de Première Instance de Douai, 14, r. Lambrecht.

PUBLICATION LÉGALE

EXTRAIT d'un Jugement de divorce

D'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal Civil de Première Instance de Douai, le vingt-huit Juillet mil neuf cent trente-neuf, enregistré.

Entre : Monsieur René DRECOURT, cordonnier, demeurant à Fenain, 26, rue Jean-Jaurès, y domicilié ci-devant et actuellement 81, rue de Lens à Lille.

Demandeur au principal en divorce.

Défendeur reconventionnel en séparation de corps, ayant pour avoué Me André Magnier.

Et : Madame Aimée, Nathalie BOULANGER, épouse de Monsieur René DRECOURT, avec qui elle est domiciliée de droit, mais autorisée à résider et résidant en fait séparément à Fenain, rue Jules Ferry, N° 3, chez ses parents.

Défenderesse au principal en divorce.

Demanderesse reconventionnelle en séparation de corps ayant pour avouée Me Gilbert Godin.

Il appert que, sur la demande principale de M. René DRECOURT, le divorce a été prononcé entre les époux DRECOURT-BOULANGER, aux torts réciproques de chacun d'eux et sur la demande reconventionnelle de la dame DRECOURT-BOULANGER, la séparation de corps a été prononcée entre les époux DRECOURT-BOULANGER, aux torts réciproques de chacun d'eux.

Douai, le 3 Janvier 1940.

Pour extrait
certifié par l'Avoué soussigné
André MAGNIER.

7109

Etude de Me André MAGNIER, avoué près le Tribunal Civil de Première Instance de Douai, 14, r. Lambrecht.

PUBLICATION LÉGALE

EXTRAIT d'un Jugement de divorce

D'un jugement rendu par défaut, le Tribunal Civil de Première Instance de Douai, le dix-sept Mars mil neuf cent trente-neuf, enregistré.

Entre : Monsieur Alfred PIETIN, chef de chantier, demeurant à Douai, 8 bis, rue du Palais de Justice, ci-devant et actuellement à Cuincy, 22, rue du Calvaire.

Demandeur ayant pour avoué Me André Magnier.

Et : Madame Céline, Julie LEROY, épouse de Monsieur PIETIN, avec qui elle est domiciliée de droit, mais résidant en fait séparément à l'Hôtel de France, 3, rue de Paris à Epinay-sur-Seine, ci-devant et actuellement à Luneville, 10, Place Notre-Dame.

Défenderesse défaillante.

Il appert que le divorce a été prononcé entre les époux PIETIN-LEROY au profit de Monsieur Alfred PIETIN.

Douai, le 3 Janvier 1940.

Pour extrait
certifié par l'Avoué soussigné
André MAGNIER.

7110

Etude de Me André MAGNIER, avoué près le Tribunal Civil de Première Instance de Douai, 14, r. Lambrecht.

PUBLICATION LÉGALE

EXTRAIT d'un Jugement de divorce

D'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal Civil de Première Instance de Douai, le vingt-trois Juin mil neuf cent trente-neuf, enregistré.

Entre : Monsieur Robert, Charles DEBRIE, négociant, demeurant à Douai, rue St-Jacques, N° 29, y domicilié.

Demandeur au principal.

Défendeur reconventionnel ayant pour avoué Me André Magnier.

Et : Madame Eugénie, Jeanne Baptistine HERENGT, épouse de Monsieur Robert, Charles DEBRIE, demeurant à Douai, 10 ter, rue des Foulons, y domiciliée.

Défenderesse au principal.

Demanderesse reconventionnelle, ayant pour avoué Me Rémy Dubois.

Il appert que le divorce a été prononcé entre les époux DEBRIE-HERENGT, à leurs torts et griefs respectifs.

Douai, le 3 Janvier 1940.

Pour extrait
certifié par l'Avoué soussigné
André MAGNIER.

7111

AU PRINTEMPS
GALERIES LILLOISES - LILLE
ACTUELLEMENT
BLANC

UNE SÉLECTION DE NOS OCCASIONS

DRAP en crotonne blanche bonne qualité, ourlé à jours, 220 × 325..... 47. »

MOUCHOIRS en batiste blanche pur lin, petits ourlets à jours, écusson et initiales brodée main, taille : 6 m. 36. La douzaine.... 29. »

GAINE en tricot caoutchouté saumon, deux rasserts devant. Hauteur : 35 ..... 24. »

CHEMISE de jour demi-Empire, madapolam, jour mécanique et broderie faite à la main..... 8.90

CHEMISE blanche madapolam, parure rayée satin, sans col, poignets mousquetaire ..... 27. »

MADAPOLAM belle qualité pour lingerie, largeur 0 m 80. La coupe de 10 mètres..... 29. »

ROBE tissu, larges rayures multicolores, jupe en forme sur 0m55. Plus 2 fr. par 5 = 85 jusqu'à 1 m 85. 19.90

PYJAMA finette fantaisie. Le 2 ans..... Plus 2 fr. par 2 ans jusqu'au 16 ans. 18.90

EXCLUSIVITÉ : TOILE RADIOSE imprimée, lavable, beau tissu de rayonne. Fonds ivoire, rose, ciel. Largeur : 0 m 90. Le mètre..... 13.50

GILET filet sans manches, en coton blanc 9.90

LE BLANC DU PRINTEMPS EST SANS RIVAL

Contentieux Tourquennois
Henri GROMMER
26, rue de Gand, TOURCOING

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

Par acte s.s.p. en date à Halluin, du 3 Janvier 1940, enregistré à Tourcoing le 4 (F° 63, N° 710), déposé en double exemplaire au Greffe du Tribunal de Commerce de Tourcoing le 4 janvier 1940.

M. Camille GEERLANDT, ébéniste à Halluin et M. Evariste-Camille RILHOF, actuellement à Lodeghem (Belgique) ont déclaré dissoudre à compter rétroactivement du 1er décembre 1939, la société en nom collectif qui existait entr'eux sous la raison et la signature sociales « Geerlandt et Cie » et le dénomination « Le Confort Moderne » avec siège à Halluin, 5, rue de la Montagne, société qui avait été constituée à compter du 1er mai 1938, pour une durée illimitée.

La liquidation en sera faite par les deux associés et d'un commun accord

Signé : Camille GEERLANDT,
Evariste RILHOF.

1901

GREFFE DU TRIBUNAL CIVIL DE PREMIÈRE INSTANCE DE LILLE

Du deux décembre mil neuf cent trente- neuf ;

Application de la loi du vingt-six janvier mil huit cent quatre-vingt-douze.

JUGEMENT SUR REQUETE
LIQUIDATION DU PARTI COMMUNISTE

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL CIVIL DE PREMIÈRE INSTANCE DE LILLE

La Chambre du Conseil du Tribunal civil de première instance de Lille, a rendu le jugement dont la teneur suit :

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés ;

Vu l'article deux du décret du vingt-six septembre mil neuf cent trente-neuf ;

Ouï Monsieur Chardon, vice-président délégué, en son rapport et le Ministère Public en ses conclusions ;

Nomme Monsieur Bouillet, syndic liquidateur, demeurant à Lille, rue de Bourgogne, en qualité de liquidateur de tous les biens, meubles, immeubles appartenant au parti communiste ou à des groupements de fait s'y rattachant et existant sur le territoire de l'arrondissement de Lille, avec tous les pouvoirs d'un administrateur séquestre et avec mission de procéder dans les formes prescrites par l'article dix-huit de la loi du premier juillet mil neuf cent un ;

Dit que le présent jugement sera publié par les soins du Ministère Public au moyen d'une insertion dans le journal « Le Réveil du Nord » ;

Fait et jugé en Chambre du conseil et prononcé à l'audience publique du Tribunal civil de première instance de Lille, du deux décembre mil neuf cent trente-neuf, à laquelle siégeaient Messieurs Cazes, président, Chevalier de la Légion d'honneur ; Cherdon, vice-président du Tribunal de Valenciennes, délégué par ordonnance de Monsieur le Premier Président de la Cour d'Appel de Douai, en date du vingt-trois octobre mil neuf cent trente-neuf, pour compléter le Tribunal, Rémy, juge suppléant, en présence de Monsieur Hiart, substitut du Procureur de la République, assistés de Mascart, greffier.

Le Président, signé : CAZES
Le Greffier, signé : MASCART.

Visé pour timbre et enregistré en débet à Lille, actes judiciaires, le sept décembre mil neuf cent trente-neuf, volume neuf cent trente-cinq B, Numéro : six cent quarante-neuf. Dû : cent douze francs.

Le Receveur, signé : RATEL

Pour extrait conforme :
Le Greffier en chef, (s) Illisible.

7108

CESSION

Syndicat des Cabaretiers

4, rue Carnot, Tourcoing

CESSION - Deuxième Avis

Par acte s.s.p. enregistré à Tourcoing, le 23-12-1939, folio 72, N° 2, M. Albert BUTTAYE a cédé à Madame VERBEKE, née Louise VALCKE, un fonds de commerce d'Estaminet, sis à Roncq, rue de Lille, N° 401.

B.O.V.C. du 3 Janvier 1940.

Où les oppositions seront reçues dans les dix jours qui suivront le présent avis 7100

VENTES

Commissaires-Priseurs de Lille (Tél. 504.03)

VENTE AUX ENCHÈRES
Suite acceptation bénéficiaire et en vertu d'ordonnance

Hôtel des Ventes, 2, rue Ste-Anne
Le MERCREDI 10 JANVIER, 14 h.

MARCHANDISES
Coupes tissus et doublures. - Vêtements confectionnés. - Beau lot mercerie

BON MOBILIER
Salle à manger chêne sculpté. Salon bois courbé. Chambre chêne style Henri II. Garde-robe chêne. Lits fer et cuivre. Lavabos. Chiffonnière. Literies. Cuisinière, carreaux céramiques. Foyers. Beau réchaud gaz. Lessiveuse à moteur. Vaisselle. Verrerie.

MOBILIER DE BUREAU
Exposition le matin de la vente
Lille, 108, rue de La Louvière
Le Jeudi 11 Janvier à 10 h.

Beau Matériel confectionneur

Machine à boutonnières Singer type 39910 avec moteur. Machine à arrêts Singer type 68-11 avec moteur. Piqueuses universelles Pfaff 38-6 et Mundlos avec moteurs individuels. Scie à ruban pour tissus A. Labre, moteur. Installation complète de presse Veigerat. Tabourets Singer. Tables de coupe. Rayonnages.

Exposition à partir de 9 h. 30.

6300 E. SAUVAGE

OFFRES D'EMPLOIS

REPRÉSENTANTS ET EMPLOYÉS

Représentant immédiatement Représentant dégagé de toutes obligations militaires pour situation susceptible d'avancement. Rémunération de suite. Ecrire au Téléphone privé national, 9, rue de Pas à LILLE. 9109

LeTéléphone privé national, 9, rue de Pas à LILLE, recherche immédiatement Aide-comptable femme munie de sérieuses références. 9110

CESSIONS

A CEDER de suite près Quimper (Finistère) un excellent fonds de commerce de confections tissus nouveautés. Très bon logement. M. Yves COSTIOU, Tissus confections, Nèves (Finistère).

AVIS DIVERS

BaumeTue-Nerf Mirigo RAGE DE DENTS

JOLI BOITIER ÉLECTRIQUE
LUMIÈRE BLANCHE ET BLEUE
Vendu par Fabricant 6 fr. 50 franco province par minimum de 30.
ROON, 23, rue Olivier-Métra
PARIS 20e
Compte postal 2174-18 PARIS.

PIED BOT de naissance REDRESSEMENT RAPIDE sans opération ni souffrance Dr VERSEPUECH

PORCS 3 mois, sevrés-castrés, franco toutes gares, mort assurée 3 mois, 2 porcs 286 fr.; 4 porcs, 486 fr.; 5 porcs, 590 fr.; 8 porcs, 860 fr. Catalogue gratuit : LACROIX, St-DENIS-près-MARTEL (Lot).

Prostate ou Hémorroïdes
Guérison radicale garantie par Plantes. Méthode nouvelle scientifique sérieuse de confiance. Plantes suppositoires 40 fr. fco. Pharmacie Populaire RIAT, 61, rue Brun-Pain, Tourcoing. 6318

MUSIQUE

Pas de plus beau cadeau.... .... qu'un Piano Schiller
Lille. 41, rue des Pyramides
Location-accords-réparations.

AUTOMOBILES

ACHAT Véhicules Automobiles. - Vente pièces réoupérées. Jean GIBIE, 120, rue Paul Lafargue, LILLE. 7211

ESTOMAC INTESTIN
LES EUPEPTASES DUPEYROUX
nettoient et purifient les muqueuses gastro-intestinales, régularisent la sécrétion des sucs digestifs, activent le fonctionnement de la bile, assurent des digestions et des évacuations normales. Leur efficacité, affirmée par 40 ans de succès, en fait la remède souverain des Lourdeurs d'estomac, Algreurs, Brûlures, Gastrites, Entérites, Ulcères d'estomac ou d'intestin, Entérites, Aérophagies.
La grande boîte économique en poudre ou en tablettes est envoyée franco contre 19 fra 20 avec un traité illustré des Maladies de l'Estomac par les LABORATOIRES DUPEYROUX, 5, rue du Dr.-Lancereaux, PARIS. Echantillon et brochure gratis sur demande. Votre pharmacien peut vous procurer les EUPEPTASES DUPEYROUX.

LA FEMME aux TURQUOISES

Par Jean MAUCLÈRE

20

— Ça vaudrait mieux de l'être, affirma le dénonciateur d'une voix mal assurée. J'ai cru devoir vous prévenir... *en bonne amitié...*

D'un pas glissant, avec une rapidité que l'on n'eût pas attendue de ce respectable personnage, M. le professeur opéra une retraite précipitée. Il était temps : à peine eut-il tiré la porte sur lui Wegener éclata en fureur. Prenant d'une secousse son chapeau à une patère, il balaya au passage, sur une tablette de verre, toute une rangée d'éprouvettes, qui s'écrasèrent au sol avec un fracas dominé par les imprécations du docteur. Puis, une onde de sang voilant son regard, le savant se rua, tel qu'eût pu le faire le dernier des portefaix, vers le garage où la *Benz* attendait.

Possédé tout ensemble par la volonté de douter et la frénésie de savoir, Wegener courut chez lui.

Sur le quai peu à peu délaissé par les promeneurs, rentrant chez eux ou à l'hôtel, Wegener avait étudié la situation :

— Lotte, agir ainsi ? Qui pourrait le croire ? Pas son mari, bien sûr... Cet imbécile du Finckmühl avait pris pour elle une dévergondée quelconque. Vers le soir et dans la foule, rien ne ressemble plus qu'un manteau à un autre... et les femmes ont la même silhouette. A cette heure, Lotte devait, comme chaque soir, donner un dernier coup d'œil à la table du dîner, toujours brillamment servie. Dans un baiser confiant, il allait oublier les racontars du professeur. Mais si Lotte était absente... Dieu dans le ciel !

Le mari jaloux, tour à tour, cédait à ses inquiétudes et s'efforçait de les dominer. En arrivant à son appartement il prêta l'oreille et fut surpris tout d'abord de ne pas entendre le piano de Lotte : souvent la jeune femme l'attendait en jouant quelques-unes de ces ccardas mélancoliques et sauvages auxquelles, en musique, allaient toutes ses préférences. Laissant, pour gagner du temps, sa voiture à la porte de la maison, Rudolf, fébrile, tourna la clé dans la serrure.

— Madame est là ?... demanda-t-il au valet de chambre.

Oh ! l'anxiété dans la voix qui s'efforçait en vain de demeurer calme ! Placide comme peut l'être un gros garçon qui avait débuté dans la vie en faisant paître des vaches sur les flancs herbus du Stauserhorn, le valet répondit, sans se douter des orages qu'allaient déchaîner ses paroles :

— Madame n'est pas rentrée.

— A quelle heure est-elle sortie ?

— Comme à son habitude, Monsieur, je pense... La cuisinière a déjà remarqué...

— Assez ! coupa le maître, qu'une ombre de familiarité faisait toujours sortir de ses gonds.

Le docteur gagna son cabinet et claqua la porte. D'ici il tenait sous son regard, par la baie vollée de stores orientaux, le quai par où Lotte était partie — par où il fallait qu'elle revînt. Et les mains aux poches, le front chargé de nuages, Wegener commença d'arpenter interminablement la pièce, meurtrissant avec fureur les tapis sous ses talons.

Qu'était-il arrivé pour que Lotte, l'exactitude même, ne fût pas là ce soir ? C'était, dans les habitudes de la jeune femme, une dérogation si extraordinaire qu'elle légitimait toutes les craintes, si même elle ne les ordonnait.

Il était vraisemblable, dès lors, que Finckmühl ne se fût pas trompé. Ce devait bien être Lotte qu'il avait aperçue, Lotte courant à un rendez-vous d'où elle n'était pas rentrée encore. Ah ! *donner-vetter !* penser à ces choses et vivre cependant ! Mais qu'elle revienne, qu'elle revienne donc, la femme coupable pour qu'il ait la joie de l'écraser sous son loyal poing allemand !

L'homme crispait les doigts, et ses ongles lui entraient dans la chair. Il se tapit contre la vitre, devant le lac qui virait au bleu-noir. Et il demeura là, piété comme un fauve, insoucieux du temps, insensible à la faim, jusqu'au moment où les battements fous de son cœur l'avertirent que cette forme harmonieuse qui se détachait, devant la maison, des passants inconnus, c'était Lotte qui revenait à lui.

Furtive, la jeune femme gagna tout droit sa chambre pour déposer ses vêtements de sortie. Elle poudrait ses joues gonflées par les larmes, lorsque son mari se présenta devant elle, la mâchoire dure, les yeux étincelants.

— Mauvaise femme ! D'où viens-tu ? cria-t-il.

— Je suis rentrée, cela doit vous suffire, je pense.

Elle se tenait droite, mais parlait d'une voix lasse, chargée de souffrance. Rudolf en deux pas fut près d'elle, il la saisit aux poignets :

— Des explications ! J'exige des explications !

— Et si je refuse de vous en fournir ?

La phrase avait sonné, digne, hautaine, dans ce clair langage de France que Wegener détestait. Il rougit de colère, ses gros doigts s'imprimèrent sur la chair délicate. Il serrait si fort que la petite vitre du bracelet-montre se brisa avec un bruit sec. Charlotte eut un cri :

— Lâches-moi !

Il recula, libérant les bras meurtris, et il gronda, d'un accent où l'amour le disputait à la fureur :

— Tu ne vois donc pas que tu me rends fou, malheureuse ! Que faisais-tu, il y a une heure, dans les bras d'un étranger, sur le Quai National ?

La jeune femme eut un rire méprisant :

— Mes compliments ! vous me faites espionner maintenant ?

Ainsi, elle avouait ! Le Hambourgeois frémit de tout son corps épais; une envie de tuer le prit, un désir fou de serrer entre ses doigts le cou blanc de cette femme qui le bravait. Mais une double pensée illumina son esprit : il n'obtiendrait rien de Lotte par la violence ; et puis cette femme, c'était sa bien-aimée, à laquelle l'unissaient près de vingt années de tendresse et de souvenirs... Il se força au calme pour répliquer :

— Tu comprends que j'ai le droit de savoir avec qui tu étais, moi, ton mari...

— Ah ! mon mari ! s'écria Charlotte avec un rire aigu de femme folle ou désespérée. Vraiment, mon mari ! Le premier qui ait eu droit à ce titre, ce titre qu'il conserve malgré mon abandon et ce qu'on nomme la loi, c'est Robert Clermont qu'il s'appelle ! Et si vous voulez le savoir, c'est avec lui que j'étais tout à l'heure !

Dans ses yeux verts, un défi flambait. Frappé de stupeur, Wegener dut s'appuyer contre un meuble pour reprendre ses esprits. Il concevait lentement cette chose incroyable : le premier époux de Lotte, l'homme de l'Hartmannswiller, venu à Lucerne pour... pour... Au fait, pourquoi était-il venu ?

C'est ce que Rudolf demanda à la jeune femme, d'une voix hachée par l'émotion. Et elle riposta, raidie comme une esclave qui rassemble ses forces pour briser sa chîne, et belle comme jamais encore Wegener ne l'avait vue :

(A suivre).